

MEDIALEX

WEIN EXPERTISE

Annonce n° 536
Type Constitution de société
Parution print 10/01/2024 · Le Journal de Mayotte (ffff)

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une SARL à associé unique ayant les caractéristiques suivantes:

Dénomination : WEIN EXPERTISE

Capital : 10000€ Siège social : 14 rue Manga Foute 97615 Pamandzi.

Objet: La société a pour objet l'exercice de la profession d'expert-comptable dès son inscription au tableau de l'ordre des experts-comptables. la société a pour objet l'exercice de la profession de commissaire aux comptes dès son inscription sur la liste de la compagnie des commissaires aux comptes et du haut-conseil du commissariat aux comptes près la cour d'appel de saint-denis de la réunion (974). Elle peut réaliser toutes opérations qui se rapportent à cet objet et qui sont compatibles avec celui-ci, dans les conditions fixées par les textes législatifs et réglementaires. Elle peut notamment détenir des participations dans des entreprises de toute nature sous le contrôle du conseil régional de l'ordre dans les conditions fixées par le règlement intérieur de l'ordre des experts-comptables.

Durée : 99 ans.

Gérant : M. Benjamin Weingaertner, 234 rue Marius et Ary Leblond 97410 Saint-Pierre.

RCS : Mamoudzou

Annonce publiée sur AJL976.yt. Directeur de la publication : Bruno MATTEI, directeur de publication du Journal De Mayotte.